

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

11/06/2026

AFFICHEE LE :

11/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 33

PRÉSENTS : 29

VOTANTS : 32

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

18 juin 2026

L’an deux mil vingt six, le 17 juin , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Guillaume LEDEBT, Emmanuelle LEPETIT, Serge RICCI, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Mickaël MARIE, Bérengère DAUVIN, Kévin LEBRET, Fanny ZUNDT-TAHON, Xavier ONRAED, Marion DESHAYES, Sandrine VAUDREVILLE, Clément HUYGHE, Alexia ATCHIRIMI, Sami MAHMOUD, Carole DELAUNE DAVID, Jimmy POTEL DE GOUBERVILLE, Eline LOURTIL, Gilles SEBIRE, Corine RAYMONDE, Michaël CAMUS, Stéphane DUPONT, André VROMET, Joël JEANNE, David BLAIZOT, Amélie BONNARD, Fabienne JARREAUD, Philippe BOMBLED, Murielle DUVET

ABSENTE : Laurence FILOCHE-GARNIER

PROCURATIONS : Bertrand HAVARD à Mickaël MARIE, Julie-Anne BIZET à Eline LOURTIL, Marine THOMAS à Stéphane DUPONT,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

DELIBERATION N° DELIB-2026-102

RAPPORTEE PAR : Monsieur Mickaël MARIE

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder aux associations qui agissent en faveur de la solidarité une subvention afin de les accompagner dans leurs projets et répondre à leurs besoins financiers pour l'année 2026 :

Nom de l'association bénéficiaire	Montant versé en 2025	Montant proposé pour 2026
Association de Solidarité avec tous les Immigrés du Calvados	600,00 €	650,00 €
Banque Alimentaire du Calvados	650,00 €	800,00 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles	3 340,00 €	3 340,00 €
Croix Rouge Française	0,00 €	1 756,00 €
Fonds de Solidarité pour le logement	1 787,00 €	1 793,00 €
EPSM-Programme PAPS	250,00 €	350,00 €
Planning familial	500,00 €	500,00 €
Secours populaire français fédération du Calvados	600,00 €	1 000,00 €
Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées psychiques	200,00 €	500,00 €
TOTAL	8 427,00 €	10 689,00 €

Pour rappel, d'autres associations de solidarités sont accompagnées par la Ville par convention (mise à disposition de locaux et prise en charge des frais associés, soutien logistique...). C'est notamment le cas de l'association des Restos du Cœur qui bénéficie d'un soutien important de la Ville.

Ainsi,

Après consultation de la Commission Solidarités, Santé, et Bien-vieillir du 4 juin 2026,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** les subventions aux associations ci-dessus présentées, les crédits suffisants étant prévus au Budget primitif 2026 ;
- **D'AUTORISER** Madame la maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour l'Association de Solidarité avec tous les Immigrés du Calvados (650,00 €) :

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	32	0	0	0

Pour la Banque Alimentaire du Calvados (800,00 €) :

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	32	0	0	0



Pour le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des familles (3 340,00 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	32	0	0	0

Pour la Croix Rouge Française (1 756,00 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	32	0	0	0

Pour le Fonds de Solidarité pour le logement (1 793,00 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	32	0	0	0

Pour l'EPSM-Programme PAPS (350,00 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	32	0	0	0

Pour le Planning familial (500,00 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	32	0	0	0

Pour le Secours populaire français fédération du Calvados (1 000,00 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	32	0	0	0

Pour l'Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées psychiques (500,00 €) :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	32	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET